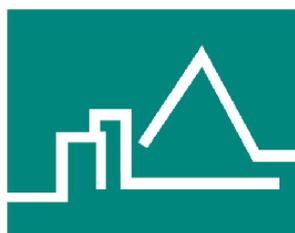


Communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année



Ville des Alpes de l'Année
Alpenstadt des Jahres
Città alpina dell'anno
Alpsko mesto leta

Rapport annuel 2006

16.02.2007

Secrétariat:

Postfach 142 ▪ Im Bretscha 22 ▪ FL-9494 Schaan

Tél.: 00423 237 40 39 ▪ Fax: 00423 237 40 31

info@villedesalpes.org ▪ www.villedesalpes.org



Sommaire

Sommaire	2
1. Tâches générales de la communauté d'intérêts	3
2. Futures Villes des Alpes	3
3. Nouer des liens et mettre des personnes en relation : le réseau.....	3
Collaboration avec la Convention alpine	4
4. Flashinfos et communiqués de presse	4
5. www.villedesalps.org	4
6. Energie : un projet commun.....	5
7. L'association "Ville des Alpes de l'Année"	6
8. Perspectives pour 2007 : Convention alpine, travail de relations publiques, projets	6
Coopération avec la Convention alpine.....	6
Travail de relations publiques	6
Activités liées à la fondation de l'association	6
Projet sur l'énergie	6
Appel à candidatures pour le titre de «Ville des Alpes de l'Année» 2009 ou 2010 .	7
Flashinfos.....	7
9. L'organisation	7
Les membres	7
Le comité directeur.....	7
Les vérificateurs des comptes.....	8
Le jury	8
Les consultants et consultantes	8
Le secrétariat	10

1. Tâches générales de la communauté d'intérêts

En 2006, le secrétariat de la communauté d'intérêts (CI) a assumé de nouveau toute une série de tâches administratives et générales, notamment la comptabilité et la réclamation des cotisations de membre. Il seconde les Villes des Alpes de l'Année dans le développement de projets et la mise sur pied de leur programme. La CI apporte son aide dans la constitution de réseaux, soutient les Villes dans leur travail de relations publiques – toutes, pas seulement la „Ville des Alpes de l'Année“ – et permet le transfert de connaissances entre les Villes, au moyen d'exemples de bonne pratique et dans le cadre du travail sur les projets communs sur des thématiques prioritaires. De plus, la CI permet aux Villes d'accéder à des informations en quatre langues (allemand, français, italien et slovène) provenant de tout l'espace alpin et signale les manifestations des autres Villes. Enfin, le secrétariat organise les assemblées générales qui ont lieu deux fois par an. Cette année, elles ont eu lieu le 31 janvier et le 24 novembre.

2. Futures Villes des Alpes

La Ville des Alpes de l'Année 2007 est Sondrio et pour 2008 le titre a déjà été attribué à Brigue-Glis. Pour le choix de la Ville des Alpes de l'Année 2009, le bureau et le jury ont pris contact avec plusieurs villes qui entrent en ligne de compte pour l'attribution du titre et les villes de Dornbirn (A) et de Kamnik (SI) ont fait part de leur intérêt pour une candidature.

Sondrio a préparé et présenté le programme pour 2007. La ville a été soutenue dans l'organisation et la réalisation du séminaire d'impulsion le 10 août 2006 et de la manifestation d'ouverture le 15 mars 2007. La ville de Brigue a poursuivi ses préparatifs pour 2008. Les informations nécessaires sur cette ville ont été communiquées par ses soins au secrétariat.



3. Nouer des liens et mettre des personnes en relation : le réseau

Une des priorités du travail de la Communauté d'intérêts en 2006 a été de développer le réseau des Villes des Alpes. Des informations et des documents ont été mis à disposition en quatre langues. Ce service assure une base d'informations commune pour les villes membres. A titre d'exemple, le manuel Ville des Alpes a été actualisé et il est disponible sur Internet dans les quatre principales langues des Alpes.



D'une manière générale, la médiation de contacts au sein du réseau prend une place importante dans le travail du secrétariat, comme par exemple la facilitation de contact avec des interlocuteurs et les petites traductions pour la correspondance.

Collaboration avec la Convention alpine

En 2006, le réseau a été renforcé non seulement vers l'intérieur, mais aussi vers l'extérieur. Les contacts avec d'autres réseaux alpins, et en particulier avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine, ont été développés. En coopération avec la Convention alpine, on a préparé la conférence sur les relations entre les villes des Alpes et les espaces protégés avoisinants, qui aura lieu le 9 mars 2007 à Chambéry. Le Réseau alpin des espaces protégés participe également à l'organisation de la manifestation.

4. Flashinfos et communiqués de presse

Dans le domaine de la communication, la CI a produit régulièrement en 2006 des flashinfos (newsletters) qui sont envoyés chaque trimestre et publiés sur Internet. Les numéros de la newsletter sont à chaque fois sortis dans les quatre langues de travail de la CI. Les flashinfos constituent un moyen de communication utile pour tenir les membres au courant des développements internes. Ils contiennent des informations sur des événements et des manifestations des toutes les Villes des Alpes, celles-ci ayant ainsi par ce moyen la possibilité de présenter des projets intéressants pour les autres Villes. Des communications externes complètent cette offre d'information. Le flashinfo donne ainsi accès aux Villes à une large palette de thèmes concernant l'ensemble de l'espace alpin.

Le secrétariat a un rôle de service de presse dans la CI. Il met à disposition du matériel de base pour le travail de relations publiques dans les Villes, comme par exemple un dossier de presse avec des communiqués et du matériel d'information.

La ville de Chambéry a été soutenue par le secrétariat dans l'établissement des invitations et dans sa correspondance. À l'occasion du séminaire d'impulsion à Sondrio, le secrétariat a participé à l'organisation du séminaire et il s'est occupé de rédiger et d'envoyer un communiqué de presse annonçant la manifestation.

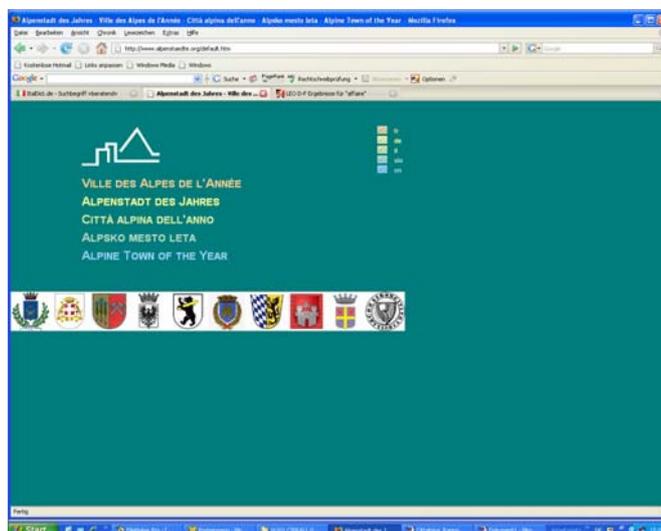
La brochure d'information sur la communauté d'intérêts Ville des Alpes de l'Année ainsi que le manuel sont actualisés régulièrement et mis à disposition sur Internet. Le secrétariat est responsable du travail de presse international. Du côté des Villes, chacune est responsable du travail de relations publiques dans sa région et son pays.

5. www.villedesalpes.org

En 2006, nous avons continué de développer le site Internet et de l'adapter aux besoins du réseau. Les informations sur le réseau et son travail ont été régulièrement mises à jour dans le même temps. Le site www.villedesalpes.org a été complété par l'admission de Sondrio, la Ville des Alpes de l'Année 2007. La publication du projet de Trente «Pacte territorial du Monte Bondone» a été menée à bien et le secrétariat a aidé la ville de Sonthofen pour la traduction et la publication en ligne du rapport final.

Le site Internet offre aux Villes membres un accès rapide et aisé à une vaste offre d'information, qui leur permet d'optimiser leurs projets dans l'esprit de la durabilité et de profiter des compétences et des expériences des autres villes. Le site Internet propose également des informations sur les Villes des Alpes et le processus de candidature, le tout dans les quatre langues de travail de la CI. Les informations les

plus importantes sont également disponibles en anglais. Grâce à un système de banque de données, les nouvelles et informations sur des publications et des manifestations actuelles sont régulièrement mises en ligne.



6. Energie : un projet commun

Un vaste transfert de connaissances entre les Villes des Alpes a eu lieu en 2006. Chaque ville a transmis au secrétariat deux idées de projet sur les deux thèmes «Energie» et «Nature et ville». Le 22 septembre, la ville de Trente a accueilli un séminaire au cours duquel des représentant-e-s et des expert-e-s de Trente (I), Sonthofen (D), Villach (A) et Bad Reichenhall (D) ont évoqué et échangé les expériences faites avec les projets sur l'énergie réalisés dans leurs villes respectives. L'idée de mettre en œuvre un projet commun dans le domaine de l'énergie avec un cofinancement de l'Union européenne a également été développée lors de cette réunion. Après quoi, le secrétariat a élaboré une esquisse de projet qui a été présentée lors de la deuxième assemblée générale de novembre. Lors de cette assemblée, on a décidé à l'unanimité de rédiger une demande de soutien pour un projet commun et de la présenter lors du premier appel à projets pour le programme Interreg IVB Alpine Space de l'UE en 2007.





7. L'association "Ville des Alpes de l'Année"

L'association "Ville des Alpes de l'Année" a été fondée à l'occasion de la 2^{ème} assemblée générale du 24 novembre 2006 à Chambéry. Le maire de la ville de Bad Reichenhall a été autorisé à enregistrer l'association auprès de l'office d'immatriculation. Mme Colette Patron a été nommée 1^{ère} présidente de l'association, Monsieur Hubert Buhl 2^{ème} président et Monsieur Alberto Pacher troisième membre du comité directeur. La durée de leur mandat est de deux ans.

Les statuts ainsi que le règlement des cotisations de membre ont également été approuvés à cette occasion.

8. Perspectives pour 2007 : Convention alpine, travail de relations publiques, projets

L'association prévoit les activités suivantes pour 2007.

Coopération avec la Convention alpine

La conférence sur le thème des espaces protégés périurbains, organisée par l'association «Ville des Alpes de l'Année» en coopération avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine et le Réseau alpin des espaces protégés, aura lieu le 9 mars 2007 à Chambéry.

Le 9 novembre 2006, à l'occasion de la Conférence alpine, Marco Onida a été nommé nouveau Secrétaire général et Regula Imhof nouvelle secrétaire générale adjointe de la Convention alpine. À partir de 2007, la Convention alpine disposera d'un budget pour la coopération avec d'autres organisations alpines. L'association "Ville des Alpes de l'Année" espère pouvoir poursuivre sa collaboration positive avec les nouveaux représentant-e-s du Secrétariat permanent.

Travail de relations publiques

La Ville des Alpes de l'Année 2007, Sondrio, créera une affiche avec des photos des Villes des Alpes de l'Année, qui sera mise à la disposition de toutes les villes. Le secrétariat va continuer de soutenir les Villes des Alpes actuelles et futures dans leur travail de relations publiques. Une réunion entre les représentant-e-s de la ville, les membres du jury et le secrétariat aura lieu en mars à Brigue-Glis. Il y sera question du programme de l'année 2008, encore en préparation, et qui sera présenté au séminaire d'impulsion prévu pour juin.

Activités liées à la fondation de l'association

L'association «Ville des Alpes de l'Année» sera enregistrée en 2007 auprès de l'office d'immatriculation.

Projet sur l'énergie

Les membres du réseau ont fait part de leur intérêt pour la réalisation d'un projet commun dans le domaine de l'énergie. Avec le soutien du secrétariat, la ville de Trente ou éventuellement la province de Trente rédigera la demande de soutien pour un projet commun dans le domaine de l'énergie, demande qui sera présentée lors du premier appel à projets pour le programme Interreg IVB Alpine Space de l'UE en 2007.



Appel à candidatures pour le titre de «Ville des Alpes de l'Année» 2009 ou 2010

L'appel à candidatures pour l'attribution du titre de «Ville des Alpes de l'Année 2009 ou 2010» sera publié en 2007. Pour faire connaître cette initiative, le secrétariat enverra une lettre d'information aux 220 villes de l'espace alpin.

Flashinfos

En 2007, la CI continuera à rédiger et à envoyer régulièrement (chaque trimestre) des flashinfos.

9. L'organisation

La fondation de l'association "Ville des Alpes de l'Année" a été décidée lors de la 2^{ème} assemblée générale du 24 novembre 2006 à Chambéry. Les organes de l'association sont :

Les membres

Les membres sont les villes ayant reçu le titre de "Ville des Alpes de l'Année". Ces dernières sont représentées par leur maire ou son adjoint(e). Chaque "Ville des Alpes de l'Année" nomme un(e) consultant(e) qui est responsable de la mise en œuvre des projets.

Les membres de l'association "Ville des Alpes de l'Année" s'engagent à collaborer activement aux activités de la CI et prennent part à l'assemblée générale organisée chaque année. Cette assemblée générale nomme le comité directeur, deux vérificateurs des comptes ainsi que les membres du jury, qui restent en fonction pour une durée de deux ans. Elle confirme formellement l'attribution du titre de "Ville des Alpes de l'Année".

Les membres de l'association sont : 2008 Brigue-Glis/CH, 2007 Sondrio/I, 2006 Chambéry/F, 2005 Sonthofen/D, 2004 Trento/I, 2003 Herisau/Ch, 2002 Gap/F, 2001 Bad Reichenhall/D, 1999 Belluno/I et 1997 Villach/A.

Le comité directeur

Le comité directeur se compose du 1^{er} président / de la 1^{ère} présidente, du 2^{ème} président / de la 2^{ème} présidente et d'un troisième membre du comité directeur.

1^{ère} présidente :

Colette Patron
Maire adjointe et responsable du tourisme, Gap/F
B.P. 92
F- 05007 Gap
Tél : +33 492 53 24 30
Fax : +33 492 53 24 96
colette.patron@ville-gap.fr

2^{ème} président :

Hubert Buhl
Maire, Sonthofen/D
Rathausplatz 1
D-87527 Sonthofen
Tél. : +49 8321 615 210
Fax : +49 8321 615 294



stadt@sonthofen.de

3ème membre du comité directeur

Alberto Pacher
Maire, Trento/I
Via Belenzani, 20
I-38100 Trento
Tél : +39 0461 884216
Fax : +39 0461 983950
cittaalpina@comune.trento.it

Les vérificateurs des comptes

Benno Keel
Consultant, Herisau/CH
Postfach 1160
CH-9102 Herisau
Tél : +41 71 354 54 26
Fax : +41 71 354 54 13
CH-9102 Herisau
benno.keel@herisau.ar.ch

Josef Dennerl
Consultant, Bad Reichenhall/D
Rathausplatz 1
D-83421 Bad Reichenhall
Tél : +49 8651 775 290
Fax : +49 8651 775 213
Josef.dennerl@stadt-bad-reichenhall.de

Le jury

L'assemblée générale de l'association "Ville des Alpes de l'Année" nomme un jury composé d'au moins trois représentant(e)s de différentes organisations spécialisées, actives dans l'ensemble des Alpes.

Le jury propose la prochaine "Ville des Alpes de l'Année" parmi les villes candidates. De plus, le jury examine le programme annuel de la "Ville des Alpes de l'Année" qui a été choisie et conseille cette ville sur les questions de fond. Chaque "Ville des Alpes de l'Année" remet au jury un rapport final sur ses activités et ses projets au terme de l'année écoulée.

Actuellement, le jury se compose des représentants suivants :

- Prof. Ettore Bonazza, Trente/I, Communauté de travail Villes des Alpes
- Gerhard Leeb, Villach/A, Pro Vita Alpina
- Andreas Weissen, Schaan/FL, CIPRA-International

Les consultants et consultantes

Chaque "Ville des Alpes de l'Année" nomme un(e) consultant(e). Les consultant(e-s) sont responsables de la mise en œuvre du concept de la Ville des Alpes dans leur propre ville et de la collaboration entre les Villes des Alpes. Ils / elles se tiennent en relation avec le secrétariat et ils / elles prennent part à l'assemblée générale à titre consultatif.

**Villach : Dr. Josef Neugebauer**

Abteilung für Öffentlichkeitsarbeit
Rathausplatz 1
A-9500 Villach
Tél.: +43 4242 205 1720
Fax: +43 4242 205 1799
projektbuero@villach.at

Belluno : à repourvoir

Bad Reichenhall: Christian Staudacher

Amtsleiter Ordnungsamt
Rathausplatz 1
D-83421 Bad Reichenhall
Tél.: +49 8651 775 234
Fax: +49 8651 775 213
Christian.staudacher@stadt-bad-reichenhall.de

Josef Dennerl

Rathausplatz 1
D-83421 Bad Reichenhall
Tél: +49 8651 775 290
Fax: +49 8651 775 213
Josef.dennerl@stadt-bad-reichenhall.de

Gap : Martine Marlois-Halbout

Responsable Environnement
31, Route de la Justice
F-05000 Gap
Tél.: +33 492 53 18 72
Fax: +33 492 531876
martine.halbout@ville-gap.fr

Herisau : Benno Keel

Amtsleiter Amt für Volkswirtschaft
Postfach 1160
CH-9102 Herisau
Tél.: +41 71 354 54 26
Fax: +41 71 354 54 13
benno.keel@herisau.ar.ch

Trente : Guiduccia Romoli

Referente operativa per il progetto Trento città alpina
Servizio Sviluppo Economico
Via A. Diaz, 15
I-38100 Trento
Tél.: +39 0461 884572
Fax: +39 0461 884153
guiduccia_romoli@comune.trento.it

Sonthofen : Manfred Maier

Hauptverwaltung Stadt Sonthofen



Rathausplatz 1
D-87527 Sonthofen
Tél.: +49 8321 615 212
Fax: +49 8321 615 294
manfred.maier@sonthofen.de

Chambéry : Monique Marchal

Mairie de Chambéry
Chambéry Promotion
BP 1105
F-73011 Chambéry Cedex
Tél : +33 479 60 21 01
Fax: +33 479 60 20 74
m.marchal@mairie-chambery.fr

Sondrio: Stefania Stoppani

Responsabile del Servizio Cultura, Sport e Turismo
Piazza Campello, 1
23100 Sondrio
Tél: +39 0342 52 62 65
Fax: +39 0342 526 255
StoppaniS@comune.sondrio.it

Brigue-Glis : Eduard Brogli

Stadtschreiber
Postfach 272
3900 Brig-Glis
Tél +41 027 922 41 21
Fax +41 027 922 41 25
eduard.brogli@brig-glis.ch

Le secrétariat

Le secrétariat de la CI est responsable de l'exécution des décisions et il défend les intérêts de l'association «Ville des Alpes de l'Année».

Les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat sont :

Directeur :

Andreas Götz, CIPRA International, Schaan/FL

Chargée de projet :

Aurelia Ullrich, CIPRA International, Schaan/FL

Association Ville des Alpes de l'Année

Im Bretscha 22

FL-9494 Schaan

Tél: +423 237 40 39

Fax: +423 237 40 31

E-mail: info@villedesalpes.org